

**Jeudi 19 septembre 2019**  
**Station d'épuration Furania**

**GRATUIT** Journée d'information  
Grand public

**Quel bilan fait-on de la qualité  
de nos cours d'eau dans la Loire ?**



Financier



Établissement public du ministère  
chargé du développement durable

Partenaires



# L'eau dans la Loire

Nombreuses sont les causes de dégradation d'un cours d'eau, les principales étant d'origine humaine : rejets domestiques, industriels et agricoles. Nos modes de vie, de production, de consommation ont changé. Au quotidien, nous utilisons tous plus de composés complexes : médicaments, solvants, plastiques, pesticides également... dont les molécules et les sous-produits finissent toujours par rejoindre les nappes souterraines, les cours d'eau, le littoral.

Qu'il s'agisse des pollutions par les nitrates, le phosphore, les pesticides, les substances dangereuses, les micro-organismes pathogènes ou plus simplement par les matières organiques, tous les milieux, cours d'eau, plans d'eau, nappes souterraines et eaux littorales, sont concernés par ces pollutions, bien souvent diffuses. Ils le sont à des degrés divers selon les secteurs géographiques, les activités présentes et l'occupation des sols, mais rares sont les territoires exempts de pollutions. Les nitrates et le phosphore sont à l'origine de l'eutrophisation des eaux principalement observée dans les eaux côtières et les plans d'eau, qui peut s'accompagner de prolifération de cyanobactéries ou de micro-algues toxiques.

De la qualité des eaux présentes naturellement dans les milieux aquatiques dépend notre capacité à satisfaire les besoins pour l'alimentation en eau potable, en premier lieu, mais aussi pour les activités économiques ou les loisirs. De la qualité des eaux dépend aussi la vie des milieux aquatiques et des espèces qui en dépendent. Réciproquement, des milieux aquatiques vivants, diversifiés, contribuent à préserver la qualité des ressources en eau (voir la question importante milieux aquatiques). Dans les situations de manque d'eau, les milieux sont aussi plus vulnérables aux pollutions.

Nous approchons à grand pas de la fin du deuxième cycle imposé par la directive cadre sur l'eau (DCE) du 30 octobre 2000 fixant un objectif de 61 % de masses d'eau en bon état sur le bassin Loire Bretagne. Faisant suite à plusieurs réunions de concertation sur le département de la Loire, un bilan de l'état des lieux de la qualité de nos masses d'eau doit être fait d'ici la fin de l'année 2019. Aurons-nous atteint cet objectif dans le département de la Loire ? Quel bilan doit-on tirer depuis les premières actions engagées en 2010 ? Quelles seront les mesures à prendre d'ici à 2027, date définitive d'atteinte du bon état fixée par la DCE ?

Le bon état d'un cours d'eau requiert non seulement une bonne qualité de l'eau, mais aussi un bon fonctionnement des milieux aquatiques, évalué à partir d'éléments de qualité biologique, animaux (poissons, invertébrés) et végétaux (plantes aquatiques), physico-chimiques (phosphore, nitrate, pH) et hydro-morphologiques (état des berges, continuité de la rivière, etc.). Nous analyserons de plus près tous ces paramètres.

## Sur inscription

Places limitées.

Inscription obligatoire jusqu'au 10 septembre 2019 auprès de **Tristan RICHARD** :

04 77 49 57 35 - [tristan.richard@fne-aura.org](mailto:tristan.richard@fne-aura.org)

# Programme

**8 h 30 - 9 h : Accueil des participants (thé, café, croissants)**

**9 h - 9 h 15 : Introduction de la journée**

*Par Tristan RICHARD, juriste et chargé de mission « Eau » et « Sentinelles de la Nature » FNE Loire et Alain BONARD, administrateur et référent eau de FNE Loire*

**9 h 15 - 10 h 15 (débat compris) : Bilan de l'état qualitatif général de nos cours d'eau dans la Loire**

Paramètres qui permettent d'analyser la qualité des cours d'eau - Moyens utilisés - Causes principales de dégradation de nos cours d'eau - Perspectives d'avenir.

*Par Maud PONCET, chargée de mission eau – Conseil départemental de Loire, Direction des services territoriaux et de l'environnement*

**10 h 15 - 11 h 20 (débat compris) : Rappel des principaux usages des produits phytosanitaires**

Conséquences de l'usage de ces produits sur les milieux aquatiques – Résultats de la qualité des eaux liée à l'usage des produits phytosanitaires sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne d'Auvergne-Rhône-Alpes sur 2017 – Focus sur la qualité des eaux liée à l'usage des produits phytosanitaires sur le département de la Loire sur 2018

*Par Christophe BRAS, responsable du pôle santé environnement – FREDON AURA*

**11 h 20 - 12 h 30 (débat compris) : Présentation du service rivières de Saint-Étienne Métropole (SEM)**

Actions engagées par SEM sur son territoire en faveur des milieux aquatiques – Reconquête du Furan par SEM

*Par François DELORME, responsable du service rivières et gestion des crues – SEM*

**Repas tiré du sac**

**14 h - 16 h 30 : Présentation du site en salle et visite de la station d'épuration Furania**

*Par Laurent VIAL, responsable du site, chef de secteur SEM - SAUR*

**Fin de la journée**



# Point de rendez-vous

Station d'épuration FURANIA  
D 1082 - La Fouillouse

